



**EXTRAIT DE DELIBERATION  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit mai à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 11 mai s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain HAGER, Président.

**Délégués titulaires :**

**Mesdames** AMEN-LORENTE Marie, AZEMA-CARLES Emmanuelle, CONSTANTIN Corinne, FIS Cathy, GABAUDE Chantal, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

**Messieurs** BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOSCH Alain, BOUDAL Hervé, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANÇON Jacques, ROMERO Jacques, ROUGEOT Pierre-Jean, ULMER Jean-Michel, VICENTE Gilles.

**Absents :** CEBE Sylvie, GARCIA-CORDIER Marie, GUITTARD Jean-Michel, RIES Joël, ROQUE Thierry, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre, VERLET Eric,

**Suppléants :** M. Jean – Baptiste GELLY représentant M. Joël RIES  
Mme Monique CROS, M. Jean-Michel AVARGUEZ, M. Fabien SCHURRER.

Monsieur GUITTARD Jean-Michel donne procuration à Monsieur HAGER Sylvain  
Monsieur VERLET Eric donne procuration à Monsieur LAPANOUSE Philippe  
Madame CEBE Sylvie donne procuration à Madame ZELINDRE Monique

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

**112-2026 - Désignation des membres socio-professionnels du Conseil d'Exploitation de la régie autonome Office de Tourisme des Avant-Monts**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2221-1 à L2221-10 et R2221-1 à R2221-52,  
Vu le code du tourisme, notamment ses articles L.133-1 à L133-10, L 134-6, R133-1 à R133-18 et R134-12,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 18 décembre 2017 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 novembre 2020 portant sur la création de la régie autonome et du budget annexe Office de tourisme et la validation des statuts,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 13 avril 2026 désignant les 13 élus conseillers communautaires pour siéger au conseil d'exploitation de l'office du tourisme

Considérant qu'il convient de désigner 12 socio-professionnels, réparti en 4 collèges : hébergements, patrimoine, activités et œnotourisme, pour siéger au Comité d'Exploitation de la régie autonome Office de Tourisme Les Avant-Monts et clôturer l'attribution des 25 sièges réglementaires.

Le Conseil communautaire, décide de désigner pour siéger au Comité d'Exploitation de la régie autonome Office de Tourisme des Avant-Monts, les socio-professionnels suivants :

Secteur d'activité	Nom Prénom	Commune
OENOTOURISME	Franck Goyer	Autignac
	Florence Guy	Murviel-lès-Béziers
	Hélène Jouglà	Gabian
HEBERGEMENT	Frédéric Altadill	Puissalicon
	Lise Bergonnier	Puissalicon
	Alexandre Fabre	Faugères
PATRIMOINE	Nathalie Augereau	Roujan
	Claude Froidevaux	Faugères
	Guilhem Beugnon	Vailhan
ACTIVITES	Stéphanie Tarbouriech	Faugères
	Dominique Chiapino	Murviel-lès-Béziers
	Julie Pascal	Magalas

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,



LE SECRETAIRE DE SÉANCE,